

Offre



Les 24h de Czechia
au Kartarena Cheb
du 23., 24. et 25. june 2017

Nous organisons pour la premiere fois 24h course de Czechia au la Kartarena Cheb avec une piste de 1200m –une des plus longue et plus rapides de Czechia-. Le circuit offre grâce à son dessin des possibilités de dépassement et des passes d'armes. Les karts sont des SODI GTR5 (moteur 270ccm modifié). Toutes les équipes obtiendront une trophée et tous les pilotes des médailles. Hormis cela, le vainqueur recevra la coupe itinérante.

Frais d'inscription : EUR 2.5000,00 n. par équipe

Fin d'inscription : Vendredi, le 31 mars 2017

Karting Berlin – Liniestraße 214 - D-10119 Berlin
Tel.:+49-30-40053653 - Fax: +49-30-40053654 - Mobil:+49-172-9909999
E-Mail: info@karting-berlin.de
Données bancaires: Berliner Sparkasse - BLZ 10050000 - Kto. 190134950
IBAN: DE67100500000190134950 SWIFT/BIC : BELADEBE

Informations supplémentaires : www.karting-berlin.de

Fiche d'horaires

Les 24 h de Czechia

au Kartarena Cheb
du 23., 24. et 25. june 2017

Vendredi le 23.06.	16:00 - 22:00 h	Enregistrement
	18:45 h	briefing des chefs d'équipe
	19:00 h	tirage au sort des karts
	19:30 - 20:00 h	préparation des karts
	20:00 - 22:00 h	essais libres
	22:00 h	Parc Fermé
Samedi le 24.06.	9:00 h	ouverture Parc Fermé Briefing pilotes
	9:30 - 10:00 h	essais libres
	10:30 - 11:00 h	essais qualificatifs
	11:10 h	fermeture du paddock
	11:15 - 11:45 h	présentation des équipes
	12:00 h	Départ des 24 h de Berlin
Dimanche le 25.06.	12:00 h	Arrivée des 24h de Berlin
	12:00 h	Parc Fermé
	12:30 h	démontage des karts
	13:00 h	cérémonie des vainqueurs

1. Règles Standard

1.1. Inscription

La distribution des places suit la réception chronologique des inscriptions. Cette inscription doit être écrite et être en valeur uniquement avec le dépôt des arrhes d'un montant de 50% du tarif en vigueur. Le solde doit être versé jusqu'à la fin d'inscription le 31 mars 2017. La course aura lieu sous à partir d'une inscription ferme d'au moins 15 équipes. En cas de non-participation d'une équipe, celle-ci n'aura pas de remboursement. Une caution d'€ 100.- est à verser lors de l'inscription pour couvrir d'éventuels dégâts du siège, du volant et des détériorations au kart ainsi que des déchets laissés au box.

1.2. Exclusion de responsabilité

Chaque membre d'équipe est obligé de signer l'inscription, y inclus l'exclusion de responsabilité. Avec sa signature il confirme la connaissance et l'acceptation de l'exclusion de responsabilité et des Règles Standard et s'oblige à lire le Règlement du Circuit.

1.3. Événement

L'organisateur est autorisé de modifier la course, la reporter ou de l'annuler si les circonstances le demandent. En cas d'annulation avant le départ les frais d'inscription seront remboursés.

1.4. Briefing des pilotes

La participation au briefing est obligatoire pour tous les pilotes. Les horaires sont fixés dans la fiche des horaires.

1.5. Règlement du Circuit

Ce règlement est également en vigueur. Il est affiché dans le rayon vente de tickets ou au chronométrage à côté du restaurant.

1.6. Drapeaux et Signaux

La connaissance et le respect des drapeaux et signaux sont obligatoires pour tous les pilotes. Un panneau « drapeaux et signaux » est fixé à côté du règlement du circuit.

1.7. Discipline

Au cas d'un différent ou de manque de discipline la direction est à informer. Lors d'un non-respect substantiel du règlement la direction de course peut exclure des pilotes ou même l'équipe. La communication se fera exclusivement entre le chef d'équipe ou son substitut et la direction de course. Les pénalités seront annoncées directement au pilote par la direction de course. Les décisions de la direction de course sont définitives et sans recours.

1.8. Santé

La direction de course se réserve le droit –après avoir discuté avec le médecin de course- d'exclure des pilotes surmenagés ou visiblement en proie de problèmes de santé. Dans ces cas, l'équipe n'a pas de droit de remboursement des frais d'inscription.

1.9. Affichage

Toutes les annonces officielles de la direction de course seront affichées –avec mention horaire- au tableau noir. Ces annonces sont part intégrale du règlement. Le tableau noir se trouve dans la tente de direction de course.

1.10. Protestations

Des protestations sont –sur demande- déposées en version écrite et accompagnées d'une caution d'€ 100.-. Des protestations cumulées ne sont pas acceptées. En cas d'acceptation de la protestation, la caution est remboursée. L'équipe concernée sera puni au cas d'une protestation justifiée à une amende d'€ 100.-, plus la pénalité sportive. Des protestations doivent être déposées dans un délai de 30mn après la connaissance de l'acte reproché.

1.11. Paddock

Chaque pilote, chef d'équipe et max. 4 accompagnants reçoivent avant la course un badge. Par mesure de sécurité uniquement des personnes munies d'un tel badge seront autorisées au paddock. Pour des personnes non légitimées l'organisateur décline toute responsabilité.

Devant les tentes-box vers le circuit un seul membre est autorisé durant toute la course pour l'affichage.

2. Règlement

2.1. La course

La course dure 24h. La direction de course peut terminer la course avant terme si des circonstances l'exigent ; ou si une décision majoritaire des chefs d'équipe le décrète. Dans ce cas il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription. Veuillez noter l'heure de départ de la fiche d'horaires. Au maximum 23 karts seront autorisés au départ.

2.2. Sponsors

Les stickers appliqués par l'organisateur ne devraient pas être enlevés. Les stickers des propres sponsors devraient être appliqués de telle façon que les numéros de départ ainsi que les stickers des sponsors de l'organisateur soient complètement dégagés – après la course les karts doivent être rendus libres de tous stickers et pièces étrangères. Il est interdit de créer des emplacements supplémentaires de publicité. La publicité sur le terrain de la piste n'est autorisée qu'avec l'autorisation et en respectant les partenaires publicitaires de l'organisateur dans son propre box.

2.3. Utilisation de transmission par émetteur ou GSM

Toute utilisation de transmission par émetteur entre équipe et pilote n'est autorisée qu'à condition de ne pas perturber les installations techniques (par exemple le chronométrage). Au cas où une équipe perturberait l'émission de la direction de course, l'équipe pourrait être disqualifiée. Ceci est valable également pour l'utilisation de GSM.

2.4. Equipes

Le nombre de pilotes par équipe doit être au minimum 4, au maximum 12. Il n'y a pas de limite d'âge ; néanmoins, jusqu'à l'âge de 16 ans une autorisation écrite d'un parent doit être présentée. Ces pilotes seront interdits de conduire entre 22:00h et 06:00h. Chaque équipe a un chef et un substitut ; un des deux est autorisé de participer aux briefings ordonnés par la direction de course.

2.5. Durée de relais

Le temps maximal des relais est de 90mn. Il n'y a pas de temps minimal. Les pauses entre deux relais doivent durer 90mn au minimum. Pendant les neutralisations de la course aucun changement de pilote, aucune réparation et aucun ravitaillement sont autorisés. Chaque pilote doit effectuer la même durée de conduite. L'écart maximal entre les pilotes est de 20mn. En cas de dépassement de l'écart maximal une déduction d'un tour par minute sera appliquée. Lorsqu'un pilote doit arrêter à cause des problèmes de santé (confirmé par le médecin en charge), les autres pilotes doivent le compenser.

2.6. Equipement des pilotes

Chaque pilote doit porter durant son intervention sur la piste un casque intégral fermé, des vêtements solides (combinaison), gants ainsi que des chaussures de sport solides.

2.7. Le kart

Un kart et un box seront mis à disposition de chaque équipe. Essence, pièces d'usure, huile et pneus sont gratuits et seront à disposition également. Des pièces d'échange nécessaires à cause des accidents ou de l'utilisation inadéquate (par exemple des pneus) seront facturées. Uniquement des pièces d'échange et de produits pétrochimiques mis à disposition par l'organisateur seront acceptés. Aucune réparation ou graissage dans le box sont autorisés. Ceci n'est accepté que dans le box officiel de réparation dans l'aire de ravitaillement. Toutes les interventions doivent être exécutées que par le personnel du circuit. Les aspects suivants peuvent ou doivent être réglés durant la course :

1. la pression des pneus peut être déterminé et contrôlé. La pression maximale à chaud est de 2,0 bar. Ceci sera contrôlé au hasard par la direction de course. Toute intervention mécanique, thermique ou chimique sur les pneus est interdite.
2. le volant peut être changé contre une caution d'€ 100,00. Alfanos ou des chronomètres similaires sont admis, pourvu qu'ils ne perturbent pas le chronométrage du circuit.
3. le kart doit être équipé d'un feu arrière non aveuglant non clignotant. Ce feu doit être fourni et installé par les équipes elles-mêmes. Le temps de mise en fonction sera annoncé par la direction de course selon les critères climatiques durant le briefing.

2.8. Le moteur

Toutes interventions au moteur et dans les systèmes périphériques sont strictement interdites. Réglages et travaux concernant le moteur sont réservés au personnel du circuit.

2.9. Poids minimal

Le poids moyen par équipe est fixé à 80 kg. Le calcul est le suivant : le poids total de tous les pilotes divisé par le nombre des pilotes. Ceci constitue le poids moyen. Si ce poids moyen est trop bas, une quantité de plomb correspondante sera fixée sous le siège et y reste durant toute la course.

2.10. Essais qualificatifs

Les essais qualificatifs se déroulent sur 10 tours. Un laps de temps de 20mn est accordé. On compte le tour le plus rapide. En cas d'égalité prévaut le temps réalisé le plus tôt. En cas d'un dépassement des 10 tours, pour chaque tour dépassé un meilleur temps sera annulé. Changement de pilote est autorisé. Parc fermé après les essais qualificatifs.

2.11. Le départ

Le départ volant est donné après deux tours de chauffe derrière le Pace Kart.

2.12. Le paddock

avant d'entrer dans le paddock le pilote montre son intention en levant un bras clairement visible aux concurrents suivants. Le kart doit s'arrêter avec toutes les roues à la ligne d'arrêt. Dans tout le paddock après la ligne d'arrêt la vitesse est limitée au pas !! et un membre d'équipe doit marcher devant le kart jusqu'à la deuxième ligne blanche (fin de zone de changement de pilote).

Il est obligatoire de garder la voie. A la sortie le pilote est tenu de respecter la priorité des karts sur la piste. Une entrave sera puni par une pénalité « stop & go ».

2.13. Changement de pilotes

le nombre des changements est libre en respectant le temps max des relais et le temps obligatoire de pause. Le changement de pilote est uniquement effectué à l'intérieur de la zone de changement dans le paddock. Chaque changement de pilotes doit être annoncé et signé dans le carnet de service après le changement par le commissaire du paddock. Le temps du relais est considéré fini lorsque le pilote concerné s'est annoncé à la table du commissaire du paddock. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le temps commence à courir pour le pilote succédant !

2.14. Ravitaillement

les kart seront mis à disposition le plein fait Samedi matin et seront pas ravitaillés avant le départ. Tous les ravitaillements sont dans l'obligation des équipes. Le temps de repos est de 120 secondes. Le pilote s'arrête dans l'emplacement prévu au ravitaillement, coupe le moteur et descend. Après le ravitaillement effectué le pilote monte dans le kart et quitte l'emplacement. Un changement de pilote dans le box de ravitaillement n'est pas autorisé.

2.15. Panne technique sur la piste

Lors d'une panne technique durant la course, le pilote reste assis dans son kart et lève la main visiblement aux commissaires de piste. Après l'introduction de la phase « jaune » le pilote peut quitter son kart et le pousser hors du danger. Puis, le kart sera emmené par le personnel de service et –si nécessaire- à l'aide du kart-dépanneur à l'atelier de réparation. Un dépassement à vitesse réduite est autorisé.

2.16. Réparation

Lors d'une panne technique prolongée un kart d'échange peut être accordé ; la décision en incombe à la direction de course. Ce changement ne peut être fait lorsque le kart défectueux est arrivé à l'atelier. La demande d'échange doit être faite par le chef d'équipe ou son substitut. Après la réparation du kart l'échange de retour doit être exécuté durant 3 tours après l'annonce du personnel. L'échange tardive sera puni par une pénalité de 60sec. Les équipes sont responsables elles-mêmes du transfert du transpondeur. Durant la réparation seul le chef d'équipe ou son substitut sont admis à l'atelier de service. Des dégâts irréparables causés par la faute du pilote causent la disqualification de l'équipe. Si un pilote cause des dégâts irréparables à un autre kart, il doit céder son propre kart au concurrent lésé. Un transfert de transpondeur sera fait et l'équipe fautive sera disqualifiée.

2.17. Contrôle obligatoire

durant la course de 24h chaque kart sera –au moins- une fois contrôlé par la direction de course. Un panneau « Öl Check » et le numéro du kart concerné sera montré et le kart doit se présenter au box de service. La durée du contrôle sera la même pour tous les karts. Le kart doit passer le paddock, se présenter au box de service, s'arrêter le moteur coupé. Le temps court quand le kart est coupé et le pilote sorti du kart. Dans l'atelier seul le pilote et le chef d'équipe ou son substitut sont admis. Après le contrôle obligatoire le même pilote, sans ravitaillement et sans changement de pneus doit quitter le paddock. Durant une phase de Pace Kart il n'y aura pas de contrôle obligatoire. Si une panne technique s'annonçait durant le contrôle obligatoire qui pourrait mettre en danger, un arrêt prolongé dû à la réparation doit être accepté. Durant le contrôle obligatoire il n'y a pas droit à un kart d'échange. Si les freins sont usés avant/durant le contrôle obligatoire, la réparation s'effectuera après le contrôle obligatoire.

2.18. Pace Kart

Une phase de Pace Kart peut être déclenchée par la direction de course en cas d'un danger ou de panne de chronométrage. Le Pace Kart peut précéder n'importe quel kart. Durant cette phase tous les commissaires de piste agiteront le drapeau jaune. Interdiction absolue de dépassement et réduction visible de vitesse. Tous les participants doivent se ranger derrière le pace Kar en une seule queue. A la sortie du paddock il faut observer le commissaire de sortie du paddock. A la relance de la course le Pace Kart éteint ses gyrophares sur la ligne d'arrivée et sort à la première occasion dans le paddock. Puis, le drapeau vert relancera la course.

2.19. Pénalités

Une pénalité sera annoncée au pilote par le drapeau noir plus le numéro de départ à la hauteur du virage Dunlop. Le pilote a 3 tours pour suffire à la pénalité, sinon : la disqualification. L'emplacement des pénalités se trouve -marqué spécialement- dans le paddock.

Pénalités d'arrêt seront attribuées pour les comportements suivants :

- stop & go :** - départ anticipé
- trop de personnes dans l'emplacement de service (4 personnes au max) ;
- 1 min. :** - non respect du drapeau bleu
- oubli d'arrêter le moteur lors d'un ravitaillement
- entrave de la course en sortant du paddock
- par minute différence dans les temps et les pauses
- 2 min.:** - mauvaise direction dans le paddock
- discussion avec la direction de course
- non respect du drapeau jaune
- Inattention durant la phase de Pace Kart
- oubli d'arrêt la ligne d'arrêt à l'entrée du paddock
- fautes de sécurité sur ou à côté de la piste
- comportement anti-sportif sur la piste
- échange tardive du kart d'échange
- 3 min.:** - conduite sans freins
- 5 min.:** - méconnaissance de l'interdiction de fumer (existe dans toute le paddock))
- 1 tour:** - par différence de minutes dans le même temps de conduite

La direction se réserve le droit de prononcer des pénalités lors d'autres raisons.

Lors des non respects lourds une disqualification peut être prononcée.

2.20. Chronométrage

Le chronométrage et le calcul des tours effectués (y inclus les passages du paddock) seront effectués par un système d'ordinateur. Dans le cas d'Une panne de chronométrage la compétition sera neutralisée par le Pace Kart. Le dernier compte-rendu du chronométrage fait foi (le back-up). Toutes les 60mn un imprimé de contrôle sera fait.

2.21. Généralités

Le principe général fait foi que tout ce qui n'est pas expressément permis, est interdit. La direction de course peut lors d'un briefing avec les chefs d'équipe ou les pilotes émettre des modifications durant la course. L'interprétation des règles incombe au directeur de course. L'organisateur décline toute responsabilité pour les pannes techniques ou défaillance des karts pour d'autres raisons.